



ÉLECTION DU SECRÉTAIRE AU CHSCT

Le SNI a toujours scandé que l'instance du CHSCT était une institution qui ne devait pas prendre en considération l'étiquette syndicale.

Donc, cette élection va dans leur sens...de quoi se plaignent-ils ?

De la diversité, de la représentativité ou de ne plus avoir le « monopole » !

Mais pourquoi le SNI a retiré sa candidature au poste de secrétaire adjoint puisque le but est d'être au service des salariés ?

Enfin, nous souhaitons que le nouveau secrétaire ait un nombre d'heures illimité comme son prédécesseur.

La CGT